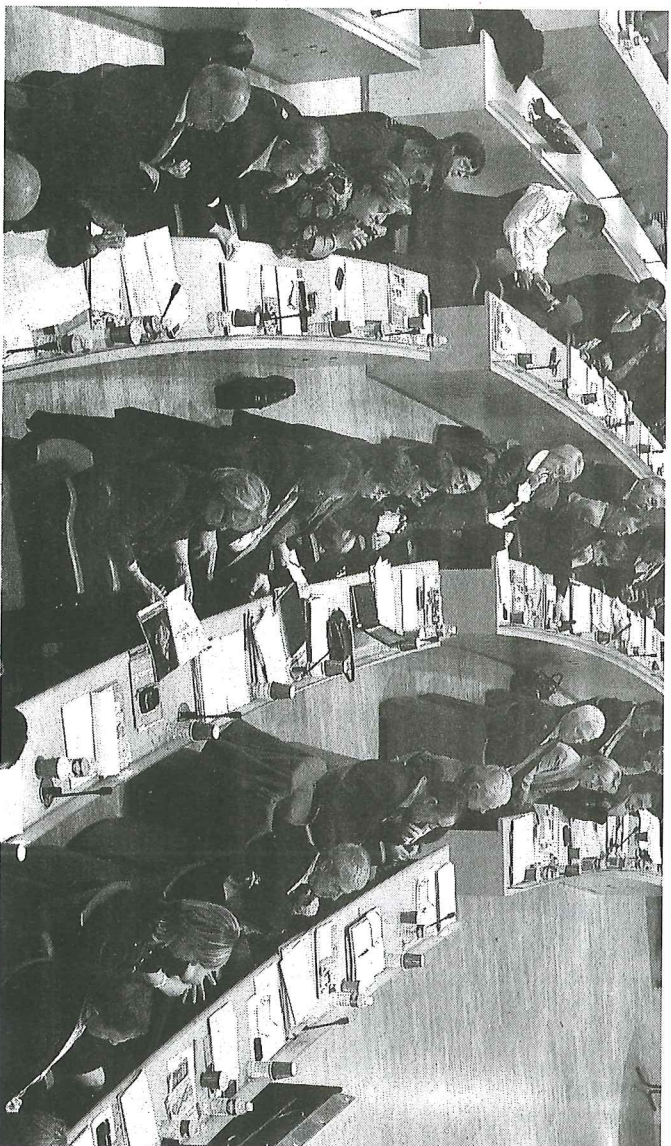


Conseil d'Agglo



Mardi soir, les conseillers se sont tous réjouis que l'Agglo n'augmente aucun impôt en 2013. ARCHIVE HDJ

Finances. Son budget « rigoureux » et sans hausse d'impôts n'en a pas moins été vivement critiqué par plusieurs maires.

J-P. Moure contraint de réduire la voilure

■ Fini les investissements gourmands du tramway sur un seul exercice et autres campagnes de communication coûteuses du type Montpellier unlimited. Après avoir renoncé à la traditionnelle cérémonie des voeux de bonne année, le président PS de l'Agglo de Montpellier a décidé de se ser-
 rer la ceinture en 2013 en faisant adopter mardi soir un budget qualifié de « sérieux, dynamique et solidaire ». Bref « en phase avec la réalité ». « Chaque année, on rebat les cartes en fonction de la situation. C'est le lot de toutes les collectivités responsables » martèle Jean-Pierre Moure qui préfère parler de « lissage » que de rigueur ou d'austérité.

Mais la réalité est là. Cela faisait longtemps que le budget de l'Agglo n'avait pas été revu à la baisse. 832 millions d'euros soit 27,5 millions d'économies réalisées par rapport à l'an passé. 23 sont issus des investissements mieux étalés jusqu'en 2017 et 4,5 millions proviennent des frais de fonctionnement des services. Un « déséquilibre » de l'effort ouvertement critiqué par Michelle Cassar. D'autant, pointe la maire DVG de Pignan, que « des économies substantielles ont été réalisées sur le dos des communes » avec une aide qui passe de 3 millions à 1,5.

Pas de hausse d'impôts

A Grabels, René Revol (PG) déceit lui aussi des « aspects contractuels » dans ce budget. « L'équilibre n'est pas parfait. La baisse des investissements aura un effet réel sur l'emploi » prévient l'économiste avant que J-P. Moure ne souligne que si l'investissement est en baisse c'est surtout parce que le chantier coûteux des lignes 3 et 4 du tramway est terminé. Pour autant, le président d'Agglo ne cache pas son désir de parti-

ciper au financement des grands projets d'avenir comme le doublage de l'A9, la ligne TGV et sa gare d'Odysseum. Des dossiers d'intérêt national qui n'entrent pas dans le cadre des compétences directes de l'Agglo, souligne M. Cassar qui s'interroge sur le « bien fondé de ses dépenses » à venir. Pour ne pas nuire à son image écornée suite au scandale de la cession foncière des entreprises (CFE), la collectivité a décidé de

832 millions de budget en 2013

■ Le budget 2013 de l'Agglo de 832 millions d'euros a été détaillé mardi soir par Thierry Breyse, le vice-président des Finances. Il comporte 482 millions de fonctionnement et 350 d'investissements, soit respectivement 4,5 et 27 millions d'euros d'économies par rapport à 2012. Les trois premiers postes de dépenses sont les transports (116,4 millions), les déchets (77,9ME) et le triptyque développement économique, foncier, logement (62,2ME). Voici les principaux investissements : AMENAGEMENT : 31,5ME dont 4,5 pour le projet Ecocité. URBANISME : 24,6ME dont 14,1 pour le contournement ferroviaire de Nîmes-Montpellier ou 3ME pour les bailleurs sociaux. TRANSPORTS : 43,3ME dont 24,9ME pour la construction du parking Slio à la Mosson et 6,25 pour la première tranche de la ligne 5 du tramway. DECHETS : 7,3ME. ASSANISSEMENT : 22 ME dont 12,3 pour les travaux d'assainissement dans les communes et 3,9ME pour la prévention des inondations. CULTURE : 8,6ME dont 1,35ME pour l'Opéra Comédie. SPORT : 8,6 ME dont 5,9ME pour les piscines et 1ME pour le stade de la Mosson.

n'augmenter aucun taux d'imposition en 2013 pour les entreprises mais aussi les ménages. Un moindre mal quand on sait que l'Etat de son côté ne manquera pas de jouer sur les basses et que « la taxe d'habitation et la redevance transport sont déjà très élevées » rappelle la maire de Pignan. Inchangée depuis 5 ans, la taxe sur les ordures ménagères restera stable. Tout comme, et c'est une première, les tarifs relevant des services de l'Agglo à l'image du ticket de tramway qui flambe d'ordinaire. Le 1er août.

11,7 années d'endettement

Sur les banes du PCF, Michel Passet se dit satisfait du budget à 90% mais avoue 10% d'inquiétudes. « Je vous suis reconnaissant de ne pas piler le dos, dit-il à J-P. Moure. Mais je ne pense pas qu'on pourra rester comme cela si l'Etat continue de diminuer ses dotations » redoute l'élu communiste tandis que Hélène Mandroux tire la sonnette d'alarme. « Je dis attention danger : l'endettement est là » prévient la maire de Montpellier au regard des 11,7 années qu'il faudrait à l'Agglo pour rembourser ses emprunts. « Je souscris à votre prudence » rétorque J-P. Moure. Insuffisant pour convaincre Philippe Saurel (PS). Depuis des mois en croisade contre J-P. Moure, en qui il voit un adversaire potentiel aux Municipales 2014, le candidat déclaré à la mairie de Montpellier a une nouvelle fois émis des « réserves sur la gouvernance de la collectivité ». « Après la hausse de la taxe d'habitation, le scandale de la CFE unlimited, pour moi, la confiance est rompue ».

Malgré l'abstention de Philippe Saurel et celle de René Revol, le budget de l'Agglo a bien été adopté mardi soir.

RÉMY COUGENEC

Économie. Les aides de la collectivité aux entreprises deviennent contestées. Les chèques en blanc ne font plus l'unanimité

■ Operation reconquête des artisans et petits commerçants à moitié réussie. Après le tollé essuyé lors de l'épisode « désormais réglé à 110% » dit-il, de la Cotisation foncière des entreprises (CFE), Jean-Pierre Moure s'attendait peut-être à des louanges au moment de faire voter un fonds d'aide exceptionnel d'un million d'euros pour les très petites entreprises artisanales et commerciales.

Si elle a effectivement été adoptée, la mesure a été contestée par plusieurs élus. « Les aides économiques aux entreprises, même quand il s'agit de TPE, doivent être conditionnées au développement de l'emploi. Sinon, c'est de l'argent investi à fond perdu » tance René Revol. Après que Michel Passet eut rappelé que « les efforts d'une collectivité pouvaient être tués en une minute par des boîtes comme Sanoif » (n.d.r. : qui veut supprimer 200 emplois à Montpellier après avoir été subventionnée par les collectivités pendant des années). Le maire PG de Grabels et l'élu communiste de Montpellier ne sont pas les seuls à critiquer ces subventions que la collectivité a prises pour habitude d'accorder gracieusement aux entreprises, la plupart du temps pour qu'elles acceptent

de venir s'installer dans une zone d'activité économique.

A l'occasion du vote d'une subvention de 50 000 euros à la société Intel corporation du groupe américain Intel, numéro un mondial du circuit intégré et du semi-conducteur qui pèse la bagatelle de 42 milliards de dollars de chiffre d'affaires, Michel Lenthéric l'a rappelé mardi soir. « Vous nous proposez de voter un chèque en blanc d'argent public de 50 000 euros à cette entreprise sans contrepartie sérieuse pour engraisser les actionnaires. Le chantage à l'emploi ne peut pas tout justifier, les contribuables sont vigiliants » tacle l'élu Vert de Saint-Jean de Vedàs.

La délibération précise qu'Intel souhaite collaborer avec plusieurs entreprises, l'école Polytech ou le Laboratoire d'informatique, de robotique et de micro-électronique de Montpellier (Lirim). En outre la société prévoit « la création ou la préservation de 43 emplois ». En admettant que ces postes ne soient pas pleines, justifiaient-elles une aide de 50 000 euros quand la même société a déjà sollicité et obtenu des subventions d'un montant similaire auprès de la Région et du Département de l'Hérault ?

R.C

Au fil du Conseil

Urbanisme Moure veut laisser les maires choisir

Mardi soir, en Conseil d'Agglo, le président Jean-Pierre Moure a publiquement formulé la proposition dont il nous avait fait part à l'occasion d'une interview parue dans nos colonnes le lundi 4 février au sujet du projet de loi du gouvernement sur la décentralisation. Concernant la compétence de l'urbanisme qui serait pressentie pour incomber à l'avenir aux Agglo ou métropoles et non plus aux maires, J-P. Moure, favorable à l'esprit de la réforme, se vent plus souple. « Je propose qu'il ne s'agisse que d'une option possible ». Autrement dit, que les maires aient le choix ou non de transférer leur droit du sol. « Si cela doit vous rassurer, je serai porteur de cette proposition », a-t-il promis aux maires qui, à l'image de Michelle Cassar (Pignan), ont engagé un combat contre cet aspect du projet de loi qui serait selon eux annonciateur de « la mort des communes ». Du côté du PCF, Michel Passet a quant à lui qualifié la décision du président d'Agglo de « très bonne ».

Lenthéric fustige le projet Ecocité

A la différence de son maire UMP

Isabelle Guiraud, le conseiller municipal écologiste de Saint-Jean de Vedàs Michel Lenthéric, doute des vertus de développement durable du projet Ecocité de l'avenue de la mer à Montpellier. A l'occasion du vote validant l'implantation de 100 000 m² de surfaces commerciales, le nouveau trublion de l'Agglo a qualifié le projet de « nouvel avatar technologique des zones commerciales à l'américaine ». Hélène Mandroux qui porte le projet avec J-P. Moure n'a pas bronché.

Eau Grabels lance la consultation

Le maire de Grabels, première commune de l'Agglo dont le contrat de gestion de l'eau s'achève à la fin de l'année, a décidé de lancer la consultation auprès des habitants de sa commune. Avec une question centrale : préfèrent-ils que l'eau soit gérée comme actuellement par la multinationale Veolia en délégation de service public ou par la collectivité au moyen d'une régie publique ? La concertation qui suit son cours dans l'agglo en attendant le Forum de l'eau en mai au Corum, suscite un vrai débat dans les communes dont certaines, à l'image de Grabels, se sont prononcées pour un retour en régie. Notamment dans l'espoir que les prix baissent pour l'usager. « Je ne préjuge rien de ce qui l'adviendra de la concertation de l'Agglo » a précisé J-P. Moure.